

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2273

Edition du
17 février 2020

DANS CE NUMÉRO

Le marché foncier, une bombe à retardement (Jean-Daniel Delley)

Les effets néfastes de la rente foncière, et des remèdes possibles

Initiative Multinationales responsables: la campagne sera chaude (Yvette Jaggi)

Du rififi dans les médias alémaniques à coup d'annonces mystérieuses

Franc fort et taux d'intérêt négatifs: retour sur un anniversaire (Jean-Pierre Ghelfi)

Il y a 5 ans, la BNS mettait fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro

Densification urbaine: le mauvais exemple genevois (Jean-Daniel Delley)

Le refus de deux projets de construction reflète la complexité des sentiments et des enjeux

Les dinosaures, le «streaming» et les DVD (Jacques Guyaz)

Les arcanes du marché culturel audiovisuel

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Le marché foncier, une bombe à retardement

Les effets néfastes de la rente foncière, et des remèdes possibles

Jean-Daniel Delley - 04 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36061>

Le débat sur le logement et le niveau des loyers ignore trop souvent une variable de poids, le prix du sol. Or la rente foncière – le profit tiré de la seule propriété du sol – et son augmentation continue conduisent à une impasse: l'offre de logements privilégie les ménages aisés et les loyers dépassent trop souvent la limite du supportable pour les bas et moyens revenus.

L'économiste [Werner Vontobel](#) en fait une implacable démonstration. La valeur totale du domaine bâti helvétique (terrains et constructions) se monte à 3'756 milliards de francs, dont 882 milliards pour les seules constructions. La valeur du sol avoisine donc les 2'900 milliards. Sachant que 60% de cette superficie appartiennent à des acteurs professionnels, soit une valeur de quelque 1'580 milliards, et que le rendement moyen se monte à 3,4%, c'est une rente foncière annuelle de 50 milliards dont bénéficient ces acteurs.

Quel est l'impact de cette rente sur les loyers? Vontobel illustre son propos par l'exemple zurichois. Le coût d'un logement coopératif de 90 mètres carrés (construction, entretien, administration, amortissements) se monte à 14'500 francs. Mais sur le marché libre, une famille zurichoise de revenu moyen

(82'930 francs) paie un loyer de 29'554 francs, soit 36% de son revenu. La différence de 15'000 francs entre ces deux loyers, soit 18% du revenu, c'est la rente foncière que s'octroie le propriétaire. Paradoxalement l'acquisition d'un logement se révèle financièrement plus intéressant.

A Zurich toujours, un appartement de 90 mètres carrés coûte en moyenne 1,2 million. Les intérêts hypothécaires et les charges représentent une dépense mensuelle de 1'200 francs. Mais en Suisse, seuls [10% des ménages](#) disposent des moyens suffisants pour devenir propriétaires. Pour la grande majorité ne reste que la location.

Mais le choix se révèle restreint. Dans les villes, les constructions nouvelles – notamment par destruction/reconstruction – n'offrent que des biens à loyers élevés disponibles pour les seuls bénéficiaires de revenus élevés. A moins de décrocher un appartement dans un immeuble d'intérêt public – coopératives ou propriétés municipales encore trop rares. Ou de migrer dans les périphéries où le boom de la construction ne faiblit pas.

Sous plusieurs aspects, cette évolution conduit à des effets

malsains. L'offre croissante de logements hors des villes contribue au mitage du territoire et contredit tous les efforts d'aménagement basés sur la définition de zones d'activités distinctes. Par ailleurs le prix du sol pèse lourdement sur les coûts de l'économie et contribue à la création de véritables ghettos urbains: les centres deviennent le pré carré réservé du luxe, des banques et autres services haut de gamme. Ghetto social également, puisque de ce fait les petits et moyens revenus se voient progressivement exclus des villes.

L'investissement dans la pierre ne va pas se calmer. [Wüst Partner](#) l'estime à 1'100 milliards pour 2019. En période de taux d'intérêt négatif et au vu des turbulences boursières attendues, investir dans l'immobilier présente l'avantage d'une sécurité à long terme.

A propos du marché immobilier, [Republik](#) n'hésite pas à parler d'une «*gigantesque machine à redistribuer*» le revenu du travail vers les détenteurs de fortune (fonds, caisses de pensions, assurances notamment). Pour justifier leur rendement, ces dernières invoquent l'obligation de verser des rentes à leurs assurés. Une étrange logique qui conduit à ponctionner la population

active jusqu'à et au-delà de la limite du tolérable, pour lui garantir dans le futur une rente dont on constate que déjà elle s'amenuise.

Des réformes de la gestion du sol et de l'immobilier se heurtent à un système bien verrouillé. L'immobilier garantit 85% des prêts octroyés en Suisse par les banques et 30% de la fortune des caisses de pension. Imaginer une limitation des rendements, c'est réduire drastiquement la valeur de ces garanties.

Laissons donc de côté l'idée d'une nationalisation du sol qui retirerait du marché un bien aussi indispensable que l'air et l'eau et qui substituerait à son appropriation un droit d'usage. Plus modestement, mais non pas sans effet sur le droit à un logement approprié et abordable que garantit la [Constitution fédérale](#), l'ajustement du prix des loyers comme prévu par la législation ([DP 2271](#)) pourrait se faire de manière automatique et non plus sur la requête de locataires craignant de perdre leur logement.

Par ailleurs un droit de

préemption activement exercé par les collectivités publiques permettrait d'augmenter le nombre d'immeubles et les surfaces des terrains destinés au logement d'utilité publique.

Sans toucher au droit de propriété, on pourrait imaginer d'indexer la croissance de la valeur des biens immobiliers à un taux d'intérêt usuel. En quoi un propriétaire peut-il légitimement bénéficier d'une plus-value exorbitante par le seul fait que son terrain a été déclassé ou repéré par un investisseur à la recherche de placement?

Initiative Multinationales responsables: la campagne sera chaude

Du rififi dans les médias alémaniques à coup d'annonces mystérieuses

Yvette Jaggi - 09 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36066>

Les médias en ligne offrent aux annonceurs des espaces publicitaires modulables à l'infini, contrairement à la version papier, imprimée une fois pour toutes. Cette flexibilité offre en particulier aux *lobbies* des possibilités intéressantes, mises à profit par les détracteurs alémaniques de l'[initiative Multinationales responsables](#) (KVI en allemand).

Le site [Republik](#) a repéré le cas d'une annonce inavouée et obtenu, en la dénonçant le 29 janvier 2020, une mise à jour

qui ressemble fort à une discrète rectification.

Tamedia franchit la ligne rouge

Tamedia, le plus grand éditeur de journaux de Suisse, publie 11 titres en allemand (*Tages-Anzeiger* en tête) et 3 en français (*24 Heures*, *Tribune de Genève* et *Le Matin Dimanche*).

Pietro Supino, président de TX Group dont fait partie Tamedia, est aussi président de [Schweizer Medien](#), qui

regroupe une centaine d'entreprises de presse.

Cette association faïtière, que Ringier vient de rejoindre après une brève bouderie, s'est donné un [Code of Conduct](#) (en allemand seulement) qui régleme en particulier les rapports entre les organes de presse et les annonceurs. Ainsi, les surfaces de publicité payantes doivent être signalées comme telles et donc facilement identifiables pour le lecteur, à l'écran comme sur papier.

Or donc, selon *Republik*, le *Tagi* a publié, dans son édition en ligne copiée le 28 janvier dernier, un encart non signé: «*Vous lisez un article concernant l'initiative Multinationales responsables? Lisez aussi notre vérification des faits sur le sujet. Allez au dossier.*»

Si vous suivez ce lien, vous atteignez effectivement un *Faktencheck* émanant du site guter-punkt.ch. En quelques clics vous finissez par comprendre que ce site est exploité par le plus important office en matière de *Public Affairs* et de relations publiques, dénommé [Furrerhugi](#), qui se présente comme «*un conseiller inspirant, un soutien empathique ou un sparring-partner critique*». Cette agence a son bureau principal à proximité immédiate du Palais fédéral, mais est également présente à Zurich, Fribourg, Lausanne, Lugano et Bruxelles. Elle fait partie de [comfederation](#), premier groupe de communication suisse, qui

rassemble notamment des agences de *lobbying*.

Dans le dossier de l'initiative Multinationales responsables, Furrerhugi agit au nom de [succèsSuisse](#). Cette association sans but lucratif veut «*rassembler les forces libérales qui s'opposent aux visions de certains qui souhaitent compromettre notre prospérité et notre sécurité sociale*». On trouve bien sûr à son comité directeur quelques adversaires notoires de l'initiative: le conseiller aux Etats Ruedi Noser (PRD/ZH), des conseillers nationaux dont Gerhard Pfister (PDC/ ZG) et Beat Walti (PRD/ZH) ainsi que plusieurs cheffes et chefs d'entreprise dont Nicole Loeb, Martin Haefner (Amag) ou Peter Spuhler (Stadler Rail).

Annnonce enfin présentée comme telle

L'ancien conseiller aux Etats Dick Marty (PLR/TI), co-président du comité d'initiative, n'a pas manqué de s'indigner des procédés tant de

Furrerhugi et consorts que du *Tages-Anzeiger* - d'autant que Tamedia avait soutenu l'agence au moment du lancement de la campagne contre l'initiative, au budget supérieur à 8 millions de francs.

Piqué au vif par la récente dénonciation de *Republik* le *Tagi* a relu le code de conduite et systématiquement inscrit le mot *Anzeige* (Annonce) en tête de chacun des trois encarts qui apparaissent aléatoirement en marge des articles concernant l'initiative parus depuis [novembre 2017](#) et figurant encore sur le site du quotidien. Cette correction (qui reste non signalée comme telle) montre un tardif sursaut de conscience professionnelle de la part du journal.

On notera que, suivant une tendance inquiétante, l'ensemble de ce débat concernant une future votation fédérale se déroule exclusivement en allemand, comme si elle ne concernait nullement la Suisse romande et la Suisse italienne...

Franc fort et taux d'intérêt négatifs: retour sur un anniversaire

Il y a 5 ans, la BNS mettait fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro

Jean-Pierre Ghelfi - 13 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36082>

«*La Banque nationale suisse (BNS) a perdu sa crédibilité*»; «*la croissance de l'économie ralentira, le chômage augmentera, la déflation*

s'installera»; «*l'erreur a été de maintenir trop longtemps la politique de stabilisation du franc*»; «*la BNS perd sa capacité à relancer la*

conjoncture»; «*sa politique de placements entraînera des milliards de pertes*»; «*les conséquences vont être clairement négatives*»...

Ce sont là quelques-unes des critiques lues dans la presse dans les jours qui ont suivi la décision communiquée le 15 janvier 2015 par notre banque centrale de mettre fin à l'ancrage du franc par rapport à l'euro. Ces commentaires négatifs ont été émis par des personnes présentées comme des spécialistes des questions monétaires, financières ou bancaires.

L'appréciation la plus critique a été formulée par le CEO d'UBS, [Sergio Ermotti](#): *«Toutes les prévisions de croissance sont massivement revues à la baisse. Il faudra encore quelques mois pour que tous en ressentent les conséquences économiques. Mais il est d'ores et déjà évident que l'économie a atterri brutalement sur le sol d'une nouvelle réalité.»*

Ces sombres pronostics ne se sont pas confirmés. La hausse annuelle moyenne du produit national a été de 1,9% entre 2015 et 2018, un *chouia* de plus qu'au cours des quatre années précédentes (1,75%). Le taux de chômage, selon la définition du Bureau international du travail (BIT), s'est élevé à 4,8% entre 2015 et 2018, également un poil de plus qu'entre 2011 et 2014, 4,7% (les chiffres définitifs pour 2019 n'ont pas encore été publiés).

Le fil des événements

Nous ne pouvions pas manquer ce cinquième anniversaire. La BNS, dans le prolongement de la crise financière de 2008, s'est engagée en territoire

inconnu. Sa décision a été et demeure un sujet de polémiques. A-t-elle eu raison? Aurait-elle dû agir différemment? Aurait-elle pu faire autrement? La confrontation entre les critiques initiales et la réalité observée montre que la BNS n'a pas eu tout faux.

Il est opportun de reconstituer le fil des événements. Ils montrent assez clairement, nous semble-t-il, que la BNS, en janvier 2015, n'a pas eu le choix. Le mois précédent, en décembre 2014, elle avait introduit un intérêt négatif de 0,25% afin de rendre *«la détention de placements en francs moins attrayante»*, et réaffirmé sa détermination *«à acheter des devises en quantité illimitée»* pour défendre le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Cette détermination n'a pas suffi pour réduire l'attrait de notre monnaie.

Le contexte était en effet délétère. Il y avait notamment, mais pas seulement, la crise financière de la Grèce qui pesait sur l'euro, sa valeur et même son existence. Le franc, valeur refuge en période troublée, faisait l'objet d'une demande intense. La BNS devait massivement intervenir quasi quotidiennement pour maintenir le cours fixe qu'elle avait décidé pour l'euro. Son bilan explosait. Bref, elle a dû revenir sur l'engagement pris en septembre 2011: *«La surévaluation actuelle du franc est extrême. Elle constitue une grave menace pour l'économie suisse. [...] La Banque*

nationale vise par conséquent un affaiblissement substantiel et durable du franc. Dès ce jour, elle ne tolérera plus de cours inférieur à 1,20 franc pour 1 euro.»

Durant presque toute la décennie passée, même si les moyens ont changé, la [BNS](#) n'a pas dévié de son objectif, qui était de contrer la *«grave menace»* qui planait sur l'économie suisse. Elle l'a fait initialement en introduisant un taux de change fixe en 2011. Elle l'a poursuivi dès 2015 avec un taux de change flottant, dont elle a pu maintenir les variations de cours dans une fourchette assez étroite.

Que veut-on de plus?

Compte tenu de ces considérations, on peut se demander pourquoi on continue de faire tout un plat de la politique de la BNS. Le cours de change du franc reste en effet relativement stable et l'économie suisse ne se porte pas trop mal dans l'ensemble. Que veut-on de plus?

Tenter de répondre à cette question permet de mettre en évidence deux problématiques bien distinctes.

L'une concerne les milieux financiers et bancaires. Ils sont quasi unanimes à décrier la politique de la banque centrale. Les taux d'intérêt négatifs les contrarient au plus haut point question affaires et rendement des placements. Lorsqu'on prend connaissance des propos des dirigeants d'UBS par exemple, il faut constamment

avoir à l'esprit que cette banque demeure le plus grand gestionnaire de fortunes au monde; leurs propos doivent être jugés à travers ce prisme. En novembre dernier, UBS diffusait le résultat d'une enquête auprès des entreprises de laquelle il ressortait que *«les taux d'intérêt négatifs sont devenus un problème très sérieux pour l'économie suisse»*.

Mais ce mois-ci, le [Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ](#) publiait les conclusions d'une enquête analogue. Pour près des deux tiers des entreprises, les taux négatifs ne sont ni bons ni mauvais, et même un sixième les considère comme positifs. S'agissant du taux de change, un peu plus de la moitié des sociétés disent qu'elles peuvent vivre avec un cours de 1,10 franc pour 1 euro, et un gros tiers que le franc reste surévalué.

Les entreprises du secteur secondaire s'accommodent donc de la situation, alors que celles du secteur financier s'insurgent et tentent d'imposer l'idée que la politique monétaire est dommageable et qu'il faut donc

en changer. Sans pour autant proposer une alternative qui apporterait un plus à l'ensemble de l'économie. La critique émise apparaît ainsi pour ce qu'elle est: une pure propagande qui ne prend en considération que ses propres intérêts.

Philosophie politique

Les milieux bancaires vont même plus loin. Sergio Ermotti, dans le texte déjà cité, ne s'en prend pas seulement aux décisions de la BNS, il propose tout un programme néolibéral pur sucre qui doit bien évidemment réduire les réglementations, ne pas renforcer la surveillance des banques, *«améliorer»* la compétitivité fiscale des personnes et des sociétés, *«systématiquement veiller à maintenir des coûts à un faible niveau pour les entreprises»*. Et comme il est grand temps que les autorités fédérales *«assument leurs responsabilités»*, elles doivent *«agir sans délai et, s'il le faut, renoncer pour une fois au consensus à tout prix»*. Le propos n'est pas outrancier ou même grossier comme ce peut être le cas outre-Atlantique, il

ne laisse pourtant planer aucun doute: le consensus helvétique n'est pas du goût du patron d'UBS.

La deuxième problématique est d'ordre beaucoup plus général, presque philosophique, si tant est qu'un tel substantif puisse s'appliquer à la conduite de la politique d'un pays. Depuis des décennies, la Suisse privilégie une monnaie forte considérée comme la meilleure gardienne de la richesse du pays et de ses habitants — et dont les banques, avec la gestion de fortune, sont les principales bénéficiaires. Cette option a eu pour conséquence que les crises ont été plus profondes et plus durables que dans les autres pays développés, qu'il s'agisse de celle des années 30, de celle des années 70 (surchauffe) ou de celle des années 90 (crise du système monétaire européen). Il n'y a pas de raison que les effets soient différents à la suite de la crise financière de 2008.

Si les conséquences de ce choix déplaisent, ce n'est pas à la banque centrale qu'il faut s'en prendre, mais bien à la philosophie politique du pays. Bon courage!

Densification urbaine: le mauvais exemple genevois

Le refus de deux projets de construction reflète la complexité des sentiments et des enjeux

Jean-Daniel Delley - 16 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36087>

Le peuple genevois ne veut décidément rien savoir. En

matière de densification urbaine, il a rejeté [deux projets](#)

de déclassement le 9 février dernier, après avoir fait de

même en [novembre 2019](#). Les commentateurs n'ont pas manqué de relever cette «*genevoiserie*»: alors que le souverain accepte une [initiative](#) pour la construction de logements, il refuse systématiquement les projets concrétisant cette demande.

Le camp du refus regroupe les traditionnels opposants à des projets qui les touchent directement – «*pas dans mon arrière-cour*» – et qui se découvrent soudain une motivation environnementaliste. A quoi s'ajoute la crainte de l'immigration, rendue responsable tant de la pénurie de logements que des projets d'urbanisation. Et de manière plus générale, un sentiment de malaise face au développement d'un canton géographiquement étriqué, dont on ressent plus ou moins confusément qu'il n'est pas maîtrisé.

Mais gare au ressenti lorsqu'il génère des explications à l'emporte-pièce, inaptes à répondre au désordre dénoncé. Car ni les étrangers ni les

projets d'urbanisation ne provoquent cette croissance mal aimée. Freiner la construction, comme Genève l'a pratiqué des années durant, n'a conduit qu'à étaler l'urbanisation en France voisine et dans le Pays de Vaud, avec le lot de nuisances engendrées par le trafic pendulaire. Le manque de logements n'a en rien modéré la création d'emplois: entre 2002 et 2018, l'effectif des travailleurs frontaliers est passé de 33'400 à 82'600. Cet effectif en croissance constante et rapide répond à une offre d'emplois correspondante. Voilà la clé de la croissance genevoise dont les frontaliers, l'immigration et le besoin de logements ne sont que les conséquences. C'est donc à la politique économique qu'il faut s'en prendre si l'on veut mettre en question aussi bien la qualité que la rapidité de la croissance genevoise. La création d'emplois implique une disponibilité en terrains et en immeubles de bureaux. Elle implique aussi des conditions fiscales attractives. Qui à

Genève – partis politiques, organisations de tous ordres – fait la critique nécessaire de cette politique? Qui apporte les éléments de cohérence indispensables à une gestion durable du territoire?

Quant à la politique d'urbanisation, remarquons que les projets rejetés ne se situaient pas précisément dans les quartiers les plus attractifs – proximité de l'aéroport et de l'autoroute notamment. Personne ne semble s'offusquer d'une planification qui prévoit de parquer une partie importante de la population dans les lieux où dominent les nuisances. Alors qu'une minorité privilégiée peut résider sur les coteaux verdoyants qui dominent la rade, à Pregny et Cologny. Il serait temps de ressortir des tiroirs les projets du groupe «[500 mètres de ville en plus](#)» préconisant l'urbanisation de ces coteaux, plutôt que la densification d'une ville déjà bien saturée. La manière d'occuper le territoire traduit aussi le degré d'inégalité que tolère une société.

Les dinosaures, le «streaming» et les DVD

Les arcanes du marché culturel audiovisuel

Jacques Guyaz - 11 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36077>

S'il est un domaine dans lequel tout le monde avance en aveugle, c'est bien celui de la vidéo à la demande (*streaming*). Apple TV est

arrivé sur le marché suisse le 1er novembre et Disney fera son entrée en Europe le 24 mars. Première plateforme en place, Netflix va être soumis à

une très forte concurrence et nul ne peut prédire l'évolution du marché.

Nous nous trouvons dans une

situation de pure économie de marché. C'est là un des aspects les plus fascinants de cette sombre lutte entre opérateurs. Les Suisses, comme les autres Européens, restent des spectateurs devant leur écran comme face aux pages économiques des journaux. Impossible de savoir quels seront les vainqueurs - au cas où il peut y en avoir.

Le précédent des cassettes vidéo

Un combat similaire a vu s'affronter les fabricants de [cassettes vidéo](#). En 1975, Sony invente la Betamax. L'année suivante, une autre firme japonaise, JVC, crée la VHS et, en 1979, Philips propose la V2000. Philips et Sony ont la taille de géants que JVC reste loin d'atteindre et leurs produits sont, de l'avis des experts d'alors, de bien meilleure qualité que celui de JVC. C'est pourtant la VHS qui l'a emporté, faisant disparaître les produits concurrents: la VHS était moins coûteuse, et JVC une entreprise plus petite et plus réactive.

Les dinosaures ne courent vite

que dans les films de Spielberg! La sombre bagarre autour du *streaming* ne laissera peut-être elle aussi qu'un seul vainqueur. On pourrait parier sur Disney, le plus gros, le plus riche, mais pas forcément le plus affamé.

La supériorité américaine, ou disons plutôt californienne, dans le domaine du numérique et de l'électronique de divertissement tient avant tout à cet énorme marché intérieur de 320 millions d'habitants dans lequel tout le monde parle la même langue et où tout peut être essayé. L'Europe avec ses petites nations aux langues multiples si diverses semble larguée, dépassée. Mais pour filer la même métaphore, les mammifères étaient aussi tout petits avant qu'une météorite liquide les grosses bêtes voici 65 millions d'années.

Les innovations et les succès futurs pourraient aussi venir de nos vieux pays. Mais encore faut-il que l'Europe impose un imaginaire qui donne envie au reste du monde de regarder nos productions audiovisuelles. On en est encore loin.

L'alternative des coffrets de DVD

A l'heure actuelle, il est permis de se rabattre sur les coffrets de DVD qui proposent des trésors à bas prix.

Vous y découvrirez des pépites que vous ne trouverez pas forcément sur les plateformes de *streaming*. Pour exemple: l'édition par Warner Home Video d'un coffret de dix des plus grands westerns de l'histoire du cinéma comme *La prisonnière du désert*, *La horde sauvage* ou *Pale rider*. Et dans la même collection: dix comédies musicales dont *Chantons sous la pluie* et *Un Américain à Paris*. Vous pouvez obtenir ces vingt films pour le prix de deux mois d'abonnement à une plateforme de *streaming*.

Ce ne sont que des exemples. Mais posséder quelques objets matériels reste tout de même une bonne réponse aux incertitudes des réseaux et de la dématérialisation. Bien sûr, on se retrouve encore à Hollywood. Mais si l'Europe s'est suicidée au 20e siècle, la Californie n'y est pour rien.

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Armes: éthique étique

Le Conseil fédéral rejette l'[initiative populaire](#) visant à interdire le financement des fabricants d'armes. Une initiative qui notamment aurait des répercussions négatives pour la Banque nationale, les caisses de pension, la place financière et industrielle suisse, puisqu'elle restreindrait les possibilités de placements.

L'éthique d'accord, mais à condition qu'elle ne coûte rien. | *Jean-Daniel Delley - 12.02.2020*

Credit Suisse, une banque aux pieds d'argile

«*Tidjane Thiam laisse Credit Suisse sur de bonnes fondations*» titre [Agefi](#). Comme la plupart des commentateurs, le journal économique n'observe la réalité que par le petit bout de la lorgnette: chiffre d'affaires, bénéfice... En fait, le patron poussé dehors n'a rien entrepris pour réduire les activités de sa banque dans les énergies fossiles. Pas plus qu'il n'a reconnu les erreurs majeures de la banque dans l'octroi de crédits au Mozambique ([DP 2017](#)).

Bref, les fondations de Credit Suisse n'ont rien de solides face aux défis du réchauffement climatique et de la pauvreté des pays du tiers-monde. | *Jean-Daniel Delley - 15.02.2020*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Le marché foncier, une bombe à retardement

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesellschaft/Wie-Bodenbesitzer-in-der-Schweiz-sich-an-den-Mieter-n-berei-chen>

<https://www.rts.ch/info/economie/10906594-en-suisse-seuls-10-des-menages-peuvent-esperer-devenir-propr-etaires.html>

<https://www.wuestpartner.com/publications/immobilienmarkt-schweiz-2019-4?language=fr>

https://www.republik.ch/2020/01/31/viel-geld-wenig-land?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=republik%2Fnewsletter-editorial-nl-vom-31-1-2020

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a41>

<https://www.domainepublic.ch/articles/35998>

Initiative Multinationales responsables: la campagne sera chaude

<http://www.initiative-multinationales.ch>

<https://www.republik.ch/2020/01/29/lesen-sie-auch-unseren-faktencheck-dazu>

<https://www.schweizermedien.ch/home>

<https://www.schweizermedien.ch/uber-uns/code-of-conduct>

<https://guter-punkt.ch/>

<https://www.furrerhugi.ch/fr-ch>

<https://www.comfederation.ch/fr-ch>

<https://succesuisse.ch/fr/>

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/wichtiger-etappensieg-fuer-lex-glencore/story/13261121>

Franc fort et taux d'intérêt négatifs: retour sur un anniversaire

<https://www.letemps.ch/opinions/une-strategie-assurer-prosperite-suisse>

https://www.snb.ch/fr/mmr/speeches/id/ref_20150424_tjn/source/ref_20150424_tjn.fr.pdf

<https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/2020/02/Taux-d-interet-negatif-l.html>

Densification urbaine: le mauvais exemple genevois

<https://www.ge.ch/votations/20200209/cantonal/>

<https://www.ge.ch/votations/20191124/cantonal/>

<https://www.ge.ch/votations/20191124/cantonal/1/>

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/ville-rives-lac-pont/story/11651152>

Les dinosaures, le «streaming» et les DVD

<http://www.xylenprod.fr/formats-de-cassettes-video/>

Espresso

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis474.html>

<http://www.agefi.com/home/entreprises/detail/edition/online/article/cs-group-a-ameliore-son-benefice-net-d-e-69-a-34-milliards-en-2019-dimportantes-charges-pour-litiges-ont-reduit-limpact-positif-des-plus-values-exceptionnelles-la-banque-daffaires-494146.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/31477>